

Accord de partenariat intérimaire CE/États du Pacifique

2008/0250(NLE) - 19/01/2011 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution législative par laquelle il donne son approbation à la conclusion de l'accord de partenariat intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et les États du Pacifique, d'autre part.

À noter que le Parlement exprime parallèlement sa position sur la conclusion de cet accord dans une résolution adoptée le même jour (se reporter au [RSP/2010/2851](#)).